



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Taux

Question écrite n° 2229

Texte de la question

M Gautier Audinot attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget sur le taux de TVA actuellement à 33,33 p 100 appliqué au matériel de haute fidélité. Dans le cadre de l'harmonisation nécessaire de la fiscalité avec les autres pays européens, il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il prévoit une diminution du taux de TVA sur ces produits, afin de permettre aux industriels de se battre à armes égales à l'approche du grand marché européen.

Texte de la réponse

Reponse. - Les mesures de réduction de taux proposées dans le projet de loi de finances pour 1989 attestent de la volonté du Gouvernement de prendre en compte l'objectif d'harmonisation européenne. Compte tenu de son coût, ce processus ne peut cependant qu'être progressif.

Données clés

Auteur : [M. Audinot Gautier](#)

Circonscription : - Non-Inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2229

Rubrique : Tva

Ministère interrogé : économie, finances et budget

Ministère attributaire : économie, finances et budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 septembre 1988, page 2498